Organisation de la veille sanitaire à La Réunion et à Mayotte

Dr Dominique POLYCARPE (ARS-OI)

Laurent FILLEUL (Cire OI)

Principes d'organisation

La prise en compte des risques sanitaires s'appuie sur un dispositif qui repose sur les principes suivants :

- le recueil et l'analyse des signaux sanitaires divers pouvant aboutir au déclenchement d'une alerte sanitaire ;
- des systèmes de surveillance reposant sur la collecte régulière d'indicateurs ;
- la séparation de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires.

L'organisation de la veille et sécurité sanitaire

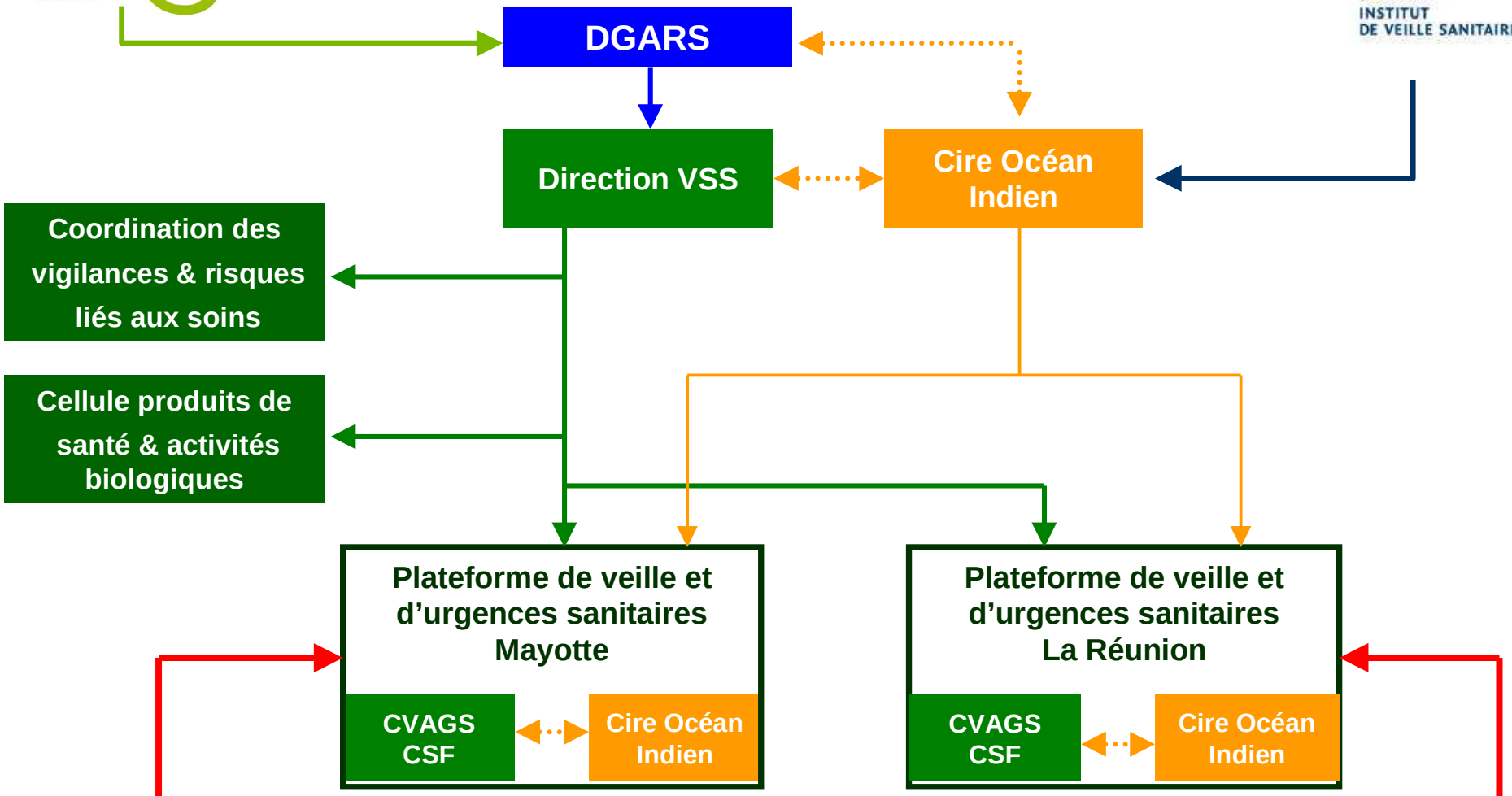

Expertise

Lutte Anti-Vectorielle – Santé/Environnement - Communication - Référents techniques et administratifs ARS-OI

Les plateformes de veille et d'urgences sanitaires

Missions

- Assurer une réponse rapide, continue et de qualité de la réception d'un signal sanitaire et/ou environnemental à la mise en place de mesures de gestion en passant par l'évaluation du risque.

Fonctionnement

- Un point unique à La Réunion et à Mayotte pour la réception des signaux de 8h à 18h et une astreinte pour répondre aux évènements sanitaires nécessitant une intervention urgente.
- Une Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaires (CVAGS) pour la réception, l'analyse des signaux et la mise en place de mesures de gestion.
- Une Cellule de l'Institut de Veille Sanitaire en région (Cire OI) pour l'investigation et l'évaluation du risque.
- Des référents techniques : médecins, pharmaciens, ingénieurs et techniciens sanitaires de l'ARS OI.
- Des acteurs de la veille sanitaire : professionnels libéraux et hospitaliers, biologistes, vétérinaires, professionnels de santé de l'Education Nationale, du Conseil Général (PMI).

Les plateformes de veille et d'urgences sanitaires

Des réunions hebdomadaires au sein de chaque plateforme et entre les deux plateformes de La Réunion et de Mayotte pour faire le point sur la veille internationale, les évènements de la semaine, les investigations réalisées et les mesures de gestion.

Ces réunions font l'objet d'un compte-rendu diffusé en interne. Une synthèse hebdomadaire sur la veille et sécurité sanitaire est faite tous les vendredis à l'attention des Préfets.

- Coordonnées de la plateforme de La Réunion :

Téléphone : 0262 93 94 15 Fax : 0262 93 94 56
Portable d'astreinte : 06 92 61 75 56
Mail : ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

- Coordonnées de la plateforme de Mayotte :

Téléphone : 0269 61 83 20 Fax : 0269 61 83 21
Portable d'astreinte : 0639 69 14 29
Mail : ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr

De la réception à la validation d'un signal

- Tout signal reçu à la CVAGS est vérifié et validé.
- Une fois validé, l'évaluation du signal en termes de menace pour la santé des populations est réalisée.

De l'investigation à la gestion d'une alerte sanitaire

L'investigation d'un signal a pour but de décrire et d'analyser le plus précisément possible la situation en identifiant l'agent causal si celui-ci est inconnu au départ.

Ses conclusions permettent de définir les mesures de gestion adaptées :

- recherche des sujets contacts,
- définir avec les partenaires les rôles de chacun,
- prélèvements et analyse en lien avec les partenaires,
- mise en œuvre des mesures adaptées à la situation en lien avec les partenaires,
- information éventuelle du public,
- information si besoin de la préfecture, du niveau national (Direction Générale de la Santé, Institut de Veille Sanitaire) voire international (OMS via DGS, Réseau SEGA).

Que signaler ?

Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible de constituer une menace pour la santé publique

Les intoxications aigües, un nombre de cas anormalement élevé ou une sévérité inhabituelle d'une pathologie, une pathologie inhabituelle à potentiel épidémique, une suspicion d'exposition environnementale à risque pour la population, etc.

Les maladies à déclaration obligatoire

Les évènements indésirables graves liés à des soins, les infections associées aux soins, sans préjudice de la déclaration à faire aux agences nationales de sécurité sanitaire

La survenue de cas groupés dans une collectivité

Epidémie de gastroentérites dans une école, cas d'infections respiratoires aigües dans une maison de retraite, cas d'intoxication alimentaire collective, etc.

Le cadre conceptuel

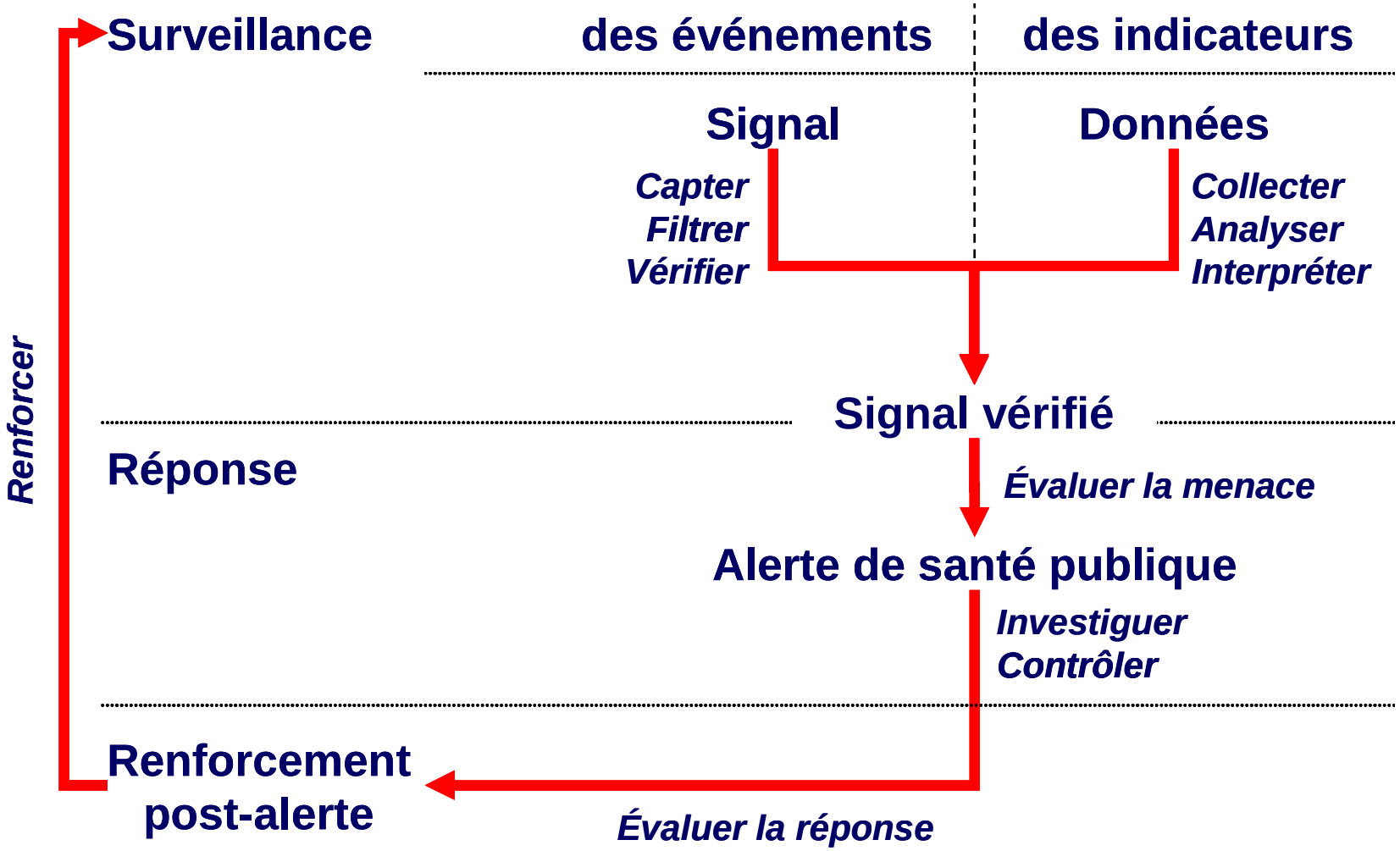

La Cire océan Indien

Cellule de l'Institut de veille sanitaire en région

Elle décline les missions de l'InVS en Région et assure deux fonctions essentielles :

- Fonction d'épidémiologie d'intervention et d'évaluation quantifiée des risques sanitaires
  - Aide à la décision et le déclenchement des alertes

- Fonction d'animation, de structuration et de coordination du réseau régional de veille sanitaire
  - Dans le prolongement de l'action de l'InVS

L'activité de la Cire OI

- Investigation et évaluation quantitative des risques sanitaires
  - Représente 50 % de l'activité globale
  - Sollicitations de plus en plus nombreuses sur des thèmes variés
    - Maladies infectieuses, santé environnementale, maladies chroniques...

- Structuration de la veille régionale
  - Dans le cadre des plans régionaux relatifs à l'alerte
  - Renforcement des articulations et des procédures entre les acteurs de la veille sanitaire
  - Amélioration des capacités de détection des menaces
  - Formation

- Analyse et valorisation au niveau régional des données de surveillance

- Surveillance des risques propres à la Région

Une veille sanitaire impliquant de multiples acteurs

- Un véritable réseau de professionnels
  - Surveillance épidémiologique
  - Culture du signalement
- Pluridisciplinaire
  - Médecins du réseau sentinelles
  - Services d'urgence et Samu
  - Laboratoires hospitaliers
  - Médecine scolaire
  - Professionnels de santé hospitaliers
    - Réanimation
    - Maladies infectieuses
    - Pédiatrie
    - …
  - Professionnels de santé libéraux
  - Chercheurs
- Acteurs indispensables

Des champs d'activité variés

- Surveillance épidémiologique
  - Arboviroses, paludisme, leptospirose, lèpre
  - Epidémies saisonnières
  - Activité des services d'urgence et du Samu, consultations médicales
  - Mortalité
  - Accidents de la vie courante

- Investigation
  - Toxi-infections alimentaires collectives, épidémies de gastroentérites
  - Intoxication collective au miel
  - Cas groupés de pathologies (chikungunya, rougeole, hépatites, etc.)
  - Impact sanitaire d'évènements (incendie, pollution, cyclone, etc.)

- Etudes épidémiologiques
  - Etude de séroprévalence de la dengue
  - Enquête de couverture vaccinale
  - Etude sur la chronicité du chikungunya

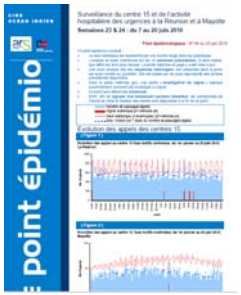

La rétro-information

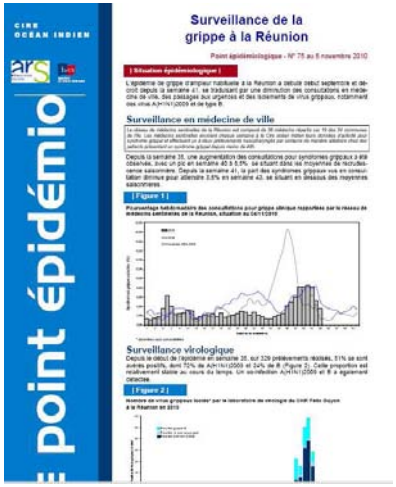

- « Les données appartiennent à ceux qui en ont besoin »
- Points épidémio (80 en 2010)
- Bulletins de veille sanitaire (6 en 2010)
- Une communication permanente à destination de tous
  - Mailing-list
  - Sites internet
    - http:\\www.invs.sante.fr
    - http:\\www.ars.sante.fr

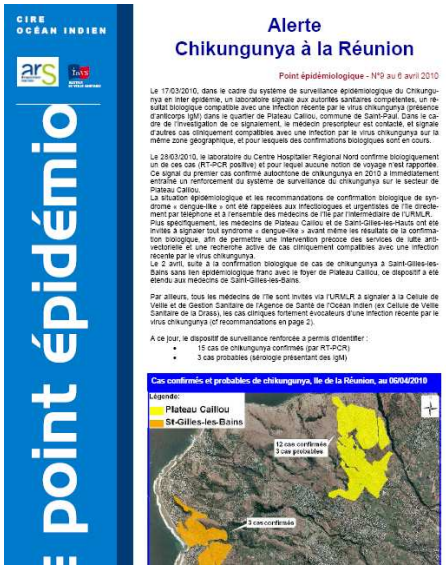

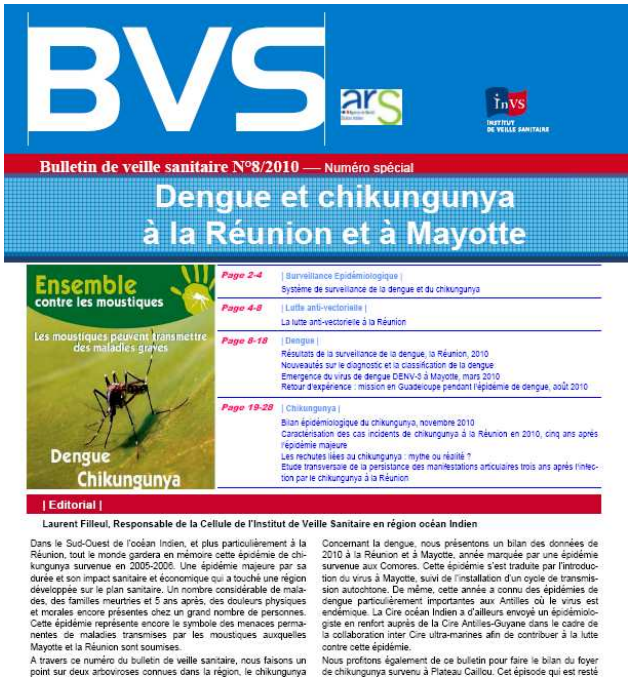

Conclusion

- Une évolution de l'organisation
- Un principe de complémentarité distincte® de l'évaluation et de la gestion
- Une dualité opérationnelle qui fonctionne
- Un réseau de partenaires indispensable

Merci pour votre attention